



**Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 février 2017  
09h 30 au restaurant Landgasthof Schönbühl**

Membres présents du comité: Marion Zimmermann, Ursula Müller, Sandra von Erlach, Marianne Stähli, Brigitte Jordi.

**1. Bienvenue et constatation de la régularité de la convocation à l'AG 2017**

La présidente Marion Zimmermann ouvre l'assemblée générale ordinaire 2017 et salue les membres présents. Ceux-ci s'inscrivent sur une liste de présence. Deux nouveaux membres se présentent personnellement. La liste des personnes excusées est jointe au procès-verbal chez la secrétaire.

Présents: 42 membres (majorité absolue : 22)

Excusés: 28 membres

La présidente constate que l'invitation à l'AG a été rédigée conformément aux statuts. Aucun membre présent ne désire prendre la parole.

**2. Election des scrutateurs**

Brigitte Herrmann et Sandra Ringler sont désignées comme scrutateurs.

**3. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté sans modifications.

**4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 février 2016**

Le procès-verbal en français ou en allemand figurait sur le site .

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

**5. Rapports**

Les différents rapports ont également paru en allemand et en français sur le site.

a) Rapport de la présidente

b) Rapport de la conseillère d'élevage

c) Rapport du chef technique

Aucune objection n'ayant été faite, ces rapports sont acceptés à l'unanimité.

**6. Rapport de caisse,**

**6.1. Comptes annuels 2016 et rapport de vérification**

Le rapport de caisse et les comptes 2016 sont présentés par écrit et sont acceptés à l'unanimité.

Ursula Müller annonce les mutations durant l'année 2016:

- entrées : 40 membres
- départs : 34 membres
- radiations : 7 membres
- nombre actuel : 508 membres (au 31.12.16)
- diminution 1 membre

Le bilan présente un déficit de Fr. 3'393.25. Cette fois-ci le déficit résulte en majorité des versements exigés pour les CE /CM (2'400.00) et le don fait au Border Homeless de Fr. 3'000.00.

**6.2. Décharge à la caissière et au comité**

La vérificatrice Helena Ellis remercie – aussi au nom de la 1ère vérificatrice absente Monica Wieland - Ursula Müller de la tenue correcte et professionnelle des comptes. Elle recommande à l'assemblée de donner décharge à la caissière et au comité.

Le bilan et les comptes annuels 2016 ainsi que le rapport des vérificatrices, avec attribution de décharge, sont approuvés et acceptés à l'unanimité.

## **7. Budget 2017**

Le budget 2017 et les cotisations (taxes 2018 comprises) présentés par Ursula Müller peuvent être consultés. Le budget, les cotisations et les taxes sont acceptés à l'unanimité.

### 7.1. Budget 2017

Pour 2017 le budget prévoit des recettes d'un montant de Fr. 53'900.00 et des dépenses d'un montant de Fr. 56'400.00. Fr. 4'000.00 sont prévus pour les manifestations du club et Fr. 1'000.00 pour le sponsoring. Jusqu'à ce jour aucune motion n'a été présentée pour un sponsoring.

En outre la banque de données a prévu un montant forfaitaire de Fr. 450.00 plus Fr. 5.00 par inscription dans son budget.

En plus du budget régulier un montant de Fr. 200.00 (par année et sur demande) sera remboursé aux membres avec Border Collies pour leur participation aux **CE et CM**.

La motion en vue d'un soutien supplémentaire du « Border homeless » est refusé par 20 voix contre 10 (avec 12 abstentions).

Motion de Daniela Gerber : les juges de l'aspect extérieur qui sont membres du CSBC, devraient être libérés de la cotisation annuelle. Cette demande a été acceptée par 38 voix.

### 7.2. Cotisation annuelle 2018

La cotisation des membres pour 2018 reste identique.

### 7.3. Taxes 2018 (sélection, contrôle des endroits d'élevage, chiots)

Les taxes restent identiques.

### 7.4. Compétence financière du comité

La compétence financière du comité reste à Fr. 2'000.00. Le comité remercie de la confiance témoignée.

## **8. Elections**

### 8.1. Confirmation des élections du comité

Comme le caissière, la conseillère d'élevage et la secrétaire démissionneront à l'assemblée générale 2018, le comité est élu seulement pour une année dans cette composition, ce qui est accepté à l'unanimité.

### 8.2. Confirmation des élections de la commission d'élevage

Ici également la commission d'élevage existante est élue pour seulement une année, parce que les démissions de Sandra von Erlach et Daniela Gerber auront lieu à l'AG 2018. Cela est accepté à l'unanimité.

### 8.3. Nouvelle élection de la caissière

Nissrine Maurer, seule candidate pour cette fonction, se présente brièvement.

L'élection de la nouvelle caissière est acceptée à l'unanimité.

### 8.4. Vérificatrices des comptes / suppléant

1<sup>ère</sup> vérificatrice Helena Ellis, 2<sup>ème</sup> vérificatrice Dagmar Lingg. Renato Wieland se met à disposition en tant que suppléant.

### 8.5. Délégués à l'AD de la SCS, de la CAMO ainsi que de la CTUS

Les membres qui désirent participer à cette manifestation doivent s'inscrire directement auprès de Marion Zimmermann.

## **9. Motions**

### 9.1. Comité

Aucune

## 9.2. Commission d'élevage

Daniela Gerber explique les modifications et les nouveautés dans le nouveau règlement d'élevage qui figure déjà sur le site en langue allemande et en langue française.

Les points individuels dans les annexes des pages 1-5 peuvent être consultés. Les modifications sont acceptées par les membres de l'AG.

Sous le point 4.3 (CEA-PRA) le règlement suivant complété a été accepté ainsi par l'AG :

*Normal by parentage : les chiens, étant CEA-ADN normal, non-testés eux-mêmes et dont les parents ou grands-parents sont CEA-ADN normal, sont également acceptés.*

*Ces résultats doivent être enregistrés dans l'arbre généalogique ou peuvent être joints aux rapports du test correspondant (copie).*

Le nouveau règlement d'élevage sera valable dès son acceptation par la SCS.

Un délai d'opposition de 20 jours est valable dès son apparition sur le site et sa publication dans le « Hunde ». Ensuite ce règlement est définitivement validé.

Attention : les nouvelles dispositions ne sont pas encore valables pour la prochaine sélection en mai 2017 mais sont dès maintenant recommandées par la commission d'élevage.

Les fonds de santé du CSBC paie un montant de Fr. 100.00 à chaque test CEA-ADN (envoyer la copie de la facture).

## 9.3. Membres

Aucune motion.

## **10. Programme annuel 2017**

Le programme annuel 2017 figure sur le site et a été présenté à l'AG. Les dates exactes concernant la journée récréative et le workshop paraîtront sur le site en temps voulu.

## **11. Honneurs**

Haller Jurg, Roth Ruedi, Rub Irène ont été honorés pour leur 25 ans d'appartenance au CSBC.

## **12. Divers**

- Kate McMahan a été reconnue comme nouvelle juge de comportement par le comité.
- Sandra remercie Renato de la réservation de la place pour la sélection.
- Marion critique les attaques personnelles contre les éleveurs par les médias sociaux. Elle demande de faire preuve de décence et de loyauté. Erika Hofer et Kate McMahan demandent du soutien et mettent en garde contre le harcèlement.

La présidente termine l'assemblée générale à 11.45 h et invite à l'apéro.

Procès-verbal : Brigitte Jordi